

Décision Générale colonial

Décision n° 7 du 6 janvier 1960 :

n° 7

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 6 janvier 1960
Numéro JO n° 1 du 30/01/1960	Date du numéro 30 janvier 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Bourale, pointeur auxiliaire au Service de l'Elevage, est nommé infirmier vétérinaire auxiliaire, pour compter du ier janvier 1960 en remplacement numérique de M. Abdi Arreh, démissionnaire. M. Moussa Bourale est classé à la 4e catégorie, échelle V, échelon 1, indice local 390.